

**Mot du Pr Salim Daccache s.j.
Recteur de l'Université Saint-Joseph,
lors de la leçon inaugurale du programme de la
première année de Licence en études bancaires,
au campus des Sciences Sociales,
le lundi, 21 octobre 2013.**

Son Excellence Monsieur Riad Salamé, Gouverneur de la Banque du Liban,
Monsieur le Président François Bassil,
Monsieur le Président Joseph Torbey,
Messieurs et Mesdames les Dirigeants du secteur bancaire et économique,
Chers Vice recteurs, doyens, directeurs, professeurs et Amis,
Chers Amis,

Après les souhaits cordiaux de bienvenue à cette rencontre, autour de l'ISEB, durant laquelle Monsieur le Gouverneur nous livrera la leçon inaugurale, j'aurai tendance à couronner ce mot de circonstance par une phrase tirée du Livre des Psaumes, même si nous sommes là pour inaugurer un Institut supérieur d'Etudes Bancaires, car il n'y a pas d'opposition entre la religion et le service bancaire, du fait que les religions contiennent des dépôts de grâces divines et de même, les banques contiennent des dépôts de dons matériels qui servent parfois à construire la cité céleste. Ainsi, je chanterai avec le psalmiste : « Voici venu le jour béni que le Seigneur a fait, tressaillons d'allégresse, réjouissons-nous en Lui » (Ps 117, 24). Effectivement, cette fondation a été faite entre les deux Institutions dans un esprit de collaboration, de sérieux et de partage de compétences. Notre objectif, nous le rappelons, est la formation de cadres et de gestionnaires compétents et engagés pour le système bancaire libanais et pourquoi pas pour d'autres systèmes bancaires régionaux et internationaux puisque les études se feront en trois langues, le français, l'arabe et l'anglais. La fondation conjointe de cet Institut est à la mesure de l'importance et de la valeur actuelle et à venir des banques libanaises qui avaient commencé, avant les derniers événements de la région, à expatrier leur savoir-faire et à s'installer d'une manière durable dans les pays avoisinants. C'est pourquoi nous pouvons aujourd'hui dire, devant son Excellence le Gouverneur, devant le Président de l'Association et devant le Président sortant avec qui les bases de cet institut avaient été posées, devant vous, chers vice-recteurs, doyens et directeurs de l'USJ, de l'ISEB et des banques libanaises, voici le jour béni que l'USJ et l'ABL ont préparé pour qu'il soit un jour de démarrage des activités académiques de formation, de formation continue, de recherches et de publication dans le

cadre de l'ISEB. Il est évident que ce jour béni n'est pas le fruit du hasard, car en tant que partenaires, l'USJ et l'ABL se sont appuyées et s'appuient sur une longue histoire et sur une expérience significative, celle du CEB, le Centre d'Etudes Bancaires, qui dans un climat d'exigences académiques, a rendu des services éminents à la vie bancaire du Liban. Cette date du vingt et un octobre sera inscrite en or dans les Annales de l'USJ et de l'ABL, car la collaboration, le partage et le partenariat cela se fête, cela se célèbre surtout dans des pays où un climat d'individualisme s'est instauré avec le temps et où nous avons désormais à privilégier les actions communes, l'intelligence collective et le partenariat pour construire notre économie et la consolider, qu'elle relève du matériel ou du savoir. Cette économie du savoir est une garantie libanaise entre nos mains, à développer continuellement, car elle est le capital humain spécifique, le trésor scientifique, artistique et littéraire du Liban.

Chers Amis, je lisais un jour un entretien avec un banquier qui a donné une définition de la banque dans les termes suivants : « une banque est une source et une réserve de pouvoirs tant pour les individus que pour les institutions. C'est pourquoi la gestion bancaire est un noble métier à confier aux plus valeureux ». La fondation à Beyrouth de comptoirs et d'institutions bancaires, familiales et actionnaires il y a bien plus de 100 ans avait accompagné le développement économique, financier, commercial, industriel et éducatif et la mise en place des structures étatiques de toute une région. C'est pour dire que le secteur bancaire n'est point une occupation parasitaire ou un métier juxtaposé mais une activité essentielle pour le Liban moderne, source de bienfaits pour tous. C'est pourquoi l'Université Saint-Joseph s'est intéressée aux juridictions et aux législations économiques et commerciales depuis 100 ans en fondant la faculté de Droit en 1913 par le savant Paul Huvelin et les Pères jésuites. Elle avait commencé à délivrer, en 1953, il y a juste 50 ans, des diplômes en sciences économiques par la même Faculté de Droit, puis a été la première pour fonder en 1980 une Faculté de sciences économiques pour le Liban. Pour célébrer cette date symbolique, il y a aujourd'hui cette leçon inaugurale de son Excellence Monsieur le Gouverneur mais d'autres événements seront prochainement annoncés par la Faculté des sciences économiques.

Chers Amis, dans cet ordre des choses, comment ne pas rendre justice ici aux dirigeants du secteur bancaire libanais qui ont su préserver les réserves des Libanais et des non libanais en les faisant fructifier et ce malgré les difficultés de tous genres qui ont accompagné la vie économique libanaise depuis plus d'un siècle jusqu'au aujourd'hui ? En plus de l'intuition libanaise, il y eut toujours ce sixième sens qui guidait la bonne gérance et la judicieuse gouvernance. Il est vrai qu'il y eut de moments difficiles pour ce secteur avec la faillite de certaines banques, mais ce qui est plus que judicieux à souligner, c'est la réaction

des organismes du secteur privé et les autorités publiques responsables qui ont tout fait pour bien gérer les crises et ne pas la laisser contaminer le secteur tout entier par ses effets.

Excellence Monsieur le Gouverneur,

Comment ne pas souligner la traditionnelle bonne gouvernance du secteur bancaire, que vous avez pratiquée depuis votre affectation au poste, gouvernance qui devra être transposée à d'autres secteurs comme la vie politique libanaise qui est presque sans vie. Je n'ai pas besoin de répéter ce qui a été dit et ce que disent mieux que moi les différents médias locaux et internationaux à l'occasion des multiples titres et prix si mérités qui vous ont été décernés. Pourtant, sans cette bonne gouvernance prudente mais avisée, patiente mais efficace, directive mais ouverte, moderne mais fondée sur les valeurs d'intégrité, de loyauté et d'unité, visionnaire mais réaliste, le secteur bancaire ne sera pas aujourd'hui ce qu'il est dans la conjoncture locale et régionale qui secoue les économies les mieux placées. Permettez-moi de vous remercier ainsi que votre équipe de la Banque du Liban pour les politiques d'appui à notre université, en vue de renforcer son développement et la pousser en avant, aux secteurs économiques rentables et au secteur éducatif de l'enseignement supérieur du fait du système de prêts à bas intérêts aux étudiants des universités, plus de 1400 étudiants de notre université profitant annuellement de ces prêts. Dans ce contexte, le magazine *Euromoney* ne s'est point trompé en vous décernant il y a un mois et pour la 4^{ème} fois après 1996, 2003 et 2005, le prix de « meilleur gouverneur de banque centrale au Moyen-Orient pour l'année 2013 ». Votre gestion monétaire face aux développements sécuritaires dans les pays arabes, notamment en Syrie, et leurs répercussions sur les plans politique, économique et sécuritaire au Liban, est probablement la raison principale qui a incité les experts à vous choisir comme récipiendaire de ce prix, sachant que la Banque du Liban a su préserver grâce à votre direction la confiance dans le marché libanais, la stabilité monétaire par des mesures préventives et un taux de croissance supérieur à 2 % ainsi qu'une politique sociale bien ressentie par la population. Nous sommes sûrs que votre gouvernance saura comment déjouer le nouveau fardeau des réfugiés syriens dont souffre notre pays ainsi que la baisse continue des revenus du tourisme, autre pétrole du Liban en plus de son système éducatif qu'il faut toujours promouvoir. Le professeur que nous écouterons tout de suite est synonyme de résilience et de vigueur comme le système bancaire lui-même.

Monsieur Riad Salamé, à vous la parole, à vous la leçon inaugurale !

Vive l'ISEB de l'USJ et de l'ABL, vive le Liban !

Avant que vous ne commenciez votre leçon, permettez-moi Monsieur le Gouverneur un geste de l'USJ. Au nom de notre Université, de son rectorat et de ses comités constitués, de son corps enseignant et administratif, je vous remets la plus haute distinction de notre Université, la Médaille Vermeil.